

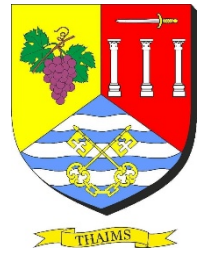
MAIRIE DE THAIMS

4 rue de la Mairie

17120 THAIMS

05 46 90 73 02

mairie@thaims.fr



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal
sont convoqués à la mairie,
pour la séance qui aura lieu le**

Le vendredi 20 mars 2026, à 19 heures 00

L'ordre du jour comprendra les points suivants :

- Élection du Maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Élection des adjoints
- Établissement du tableau du conseil municipal
- Lecture et remise d'une copie de la charte de l' élu local

À Thaims, le 16 mars 2026
Le Maire,
Bruno TAPON

